

Low Prabouissou.com



Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Je vous présente mes meilleurs vœux, un peu tardifs certes, mais très sincères, pour l'année 2004, santé, réussite, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Depuis les dernières élections, un certain nombre des membres du Conseil Municipal souhaitaient faire un Journal Municipal ; en voici le premier numéro !

Après l'effort pour la création de ce numéro, le problème n° 2 à résoudre pour une telle entreprise est sa continuité dans le temps.

En effet, il ne suffit pas d'entreprendre, il faut persévérer : c'est à dire alimenter notre journal pour qu'il garde son intérêt. Nous ne voulons pas, au sein de notre équipe municipale, que ce soit l'organe du Conseil, pour ce faire, bien sûr, il suffirait de publier périodiquement le compte rendu de nos réunions, (ce serait la facilité !), beaucoup de papier et un coût non négligeable, d'autant que les délibérations sont affichées, après visa de Monsieur le Préfet, aux trois tableaux d'affichage officiels.

Dans la mesure où nous voulons que cette publication soit un organe de liaison, non seulement entre le Conseil et vous, mais aussi un lien fort entre tous les habitants de la commune de Prébois, nous faisons bien entendu dès maintenant appel à toutes les bonnes volontés pour nous faire parvenir des articles, des réflexions amusantes ou sérieuses.

Cependant, vous comprendrez qu'il faut que ces textes, adressés par chacun, soient compatibles avec l'esprit de la parution, qu'ils soient courtois et constructifs, que les plus Anciens nous racontent les anecdotes, la vie dans notre commune, telle qu'ils l'ont vécue, les Associations, les Jeunes Ados, les plus petits et ceux qui ont la plume facile pour rassembler ce que nous recevrons, qui, je l'espère, grossira au fur et à mesure que chacun aura pris conscience de l'esprit et de la teneur du Journal Municipal de Prébois.

Catherine Martin, Maurice Vachier, Conseillers Municipaux, Jean-Luc Gros et Marcel Pascal adjoints, ont accepté d'être les rédacteurs.

Si, pour des raisons que vous comprendrez, le responsable de publication reste le Maire, les rédacteurs ont un rôle de coordinateurs, d'animateurs et surtout de rédacteurs fort important ; c'est une tâche très lourde qui les attend.

Je vous prie de croire, mes chers Administrés, à mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Gilbert Claret
Maire de Prébois



VIVONS À LA CAMPAGNE

C'est un grand plaisir pour les habitants de Prébois de voir des maisons qui étaient un peu tristes 8 mois par an, ou vides, dorénavant habitées toute l'année et illuminées à Noël, d'autant plus que cela s'accompagne de maisons ou constructions neuves habitées en permanence ou par des personnes en résidences secondaires très présentes.

Il est en effet tellement agréable de pouvoir circuler tranquillement à 8 H du Matin ou 18 H le soir, de se garer sans stress en arrivant chez soi, d'être salué par ses voisins, de leurs laisser la clé pour un petit service, les enfants et adolescents en *"liberté surveillée"* dans le village, de déjeuner face au Mont Aiguille, d'assister ou de participer à un spectacle ou un apéritif convivial et *"gratuit"*, mot que l'on a presque oublié...

Cette qualité de vie, est je crois une grande chance, elle s'inscrit non dans un village vacances d'ortoir mais dans un village vivant économiquement, et c'est pourquoi des petits désagréments apparaissent parfois : des odeurs de fumier, de bétail, du bruit, le chant du coq ou le tracteur du dimanche matin, des traces de boues ou de fumier sur les routes etc...

Les agriculteurs font de gros efforts d'organisation pour réduire et limiter dans le temps ces désagréments en labourant rapidement derrière les épandages, en compostant...

Ils font de gros efforts financiers en investissant dans des équipements de mise aux normes sanitaires qui diminuent les effluents d'élevage.

Malgré tout le *"zéro"* nuisance est impossible et il faut se rappeler qu'il y a vingt-cinq ans : six troupeaux de vaches et deux de brebis, tous logés à côté des habitations, traversaient le village deux ou quatre fois par jour et aucun animal ne connaissait le caniveau...

Réjouissons-nous d'éviter les bronchites, sinusites dues au pic de pollution CO2 et bien que Grenoble ne soit pas une ville dénuée de charme, profitons de ce cadre de vie 'actif' et disons-nous que le bonheur est peut-être dans le pré...

Jean Luc Gros

Lou clouchié dé Pràbouis

Bràvé clouchié dè Pràbouis,
Sioù néissu a toun oundro,
Jamè, dé ma vio, t'èissubliaréi.
Quan sounaré l'ouri daréiro,
A toun oundro révendréi,
Bràvé clouchié dà Pràbouis.

Bràvé clouchié dè Pràbouis,
Déco, len dé tu, landjissou,
La vio éi léaou pàssâ, disou :
N'ai qué lou tem dé pantéissâ,
Mè pas còou dé régréitâ,
Lou bràvé clouchié dè Pràbouis.

Bràvé clouchié dè Pràbouis,
Béléaou len dòou stàou muriréi,
Mè, qu'impouorto vounté partiréi ;
A tu, pensaréi toujou,
Enquéi, coum' òou darié joù,
Bràvé clouchié dè Pràbouis.

Lanry dè LEYMAR

Comité des Fêtes de Prébois

Créé en 1973, le Comité des Fêtes organise des manifestations festives au sein de la commune.

Cela permet aux habitants de se rencontrer et de passer d'agréables moments tout au long de l'année :

- tirage des rois,
- bal masqué,
- fête des mères,
- méchoui,
- vogues,

et en 2003, le Comice Agricole du Trièves, ce dernier, organisé par de nombreux bénévoles de la commune, a été plébiscité par la population.

Le Comité des Fêtes est une association loi 1901 ouverte à toute personne de bonne volonté désirant participer à la vie du village.

Le Comité des Fêtes
Christophe Girard Président



Les forêts

Nous habitons une commune dite forestière ceci par rapport au nombre d'hectares qui sont soumis au régime forestier.

La forêt se répartit en trois éléments :

- la forêt communale soumise au régime forestier (gérer par l'ONF)
- la forêt domaniale qui appartient à l'Etat
- les forêts privées. Leur superficie est équivalente à celle des forêts communales et domaniales réunies .

Grâce aux routes et aux pistes réalisées ces dernières décennies, malgré la chute du cours du bois et la mévente des coupes dans le Trièves, la commune de Prébois a réussi à vendre toutes les coupes marquées.

Il en résulte que le revenu propre de la commune, dépendant du bois, a considérablement baissé (de 2 à 3 fois en une dizaine d'années).

D'autre part, le bois des forêts privées a de plus en plus de difficultés à trouver preneur du fait de la disparition des petites scieries et des bûcherons.

N'oublions pas que la forêt a des rôles importants dans le domaine :

- économique : budget communal ou particulier.
- des loisirs : promenades, champignons, chasse...
- écologique : ...

Une charte forestière de territoire élaborée pour le Trièves (zone test choisie) au même titre que les zones Chartreuse, Belledonne... permettra de favoriser les échanges de parcelles entre particuliers, avec la commune ou de faire des groupements de propriétaires afin d'obtenir un plan de gestion (il faut regrouper 10 hectares).

Cette charte favorisera l'obtention de subventions afin de développer le côté écologique et touristique.

Enfin, il est toujours recommandé de respecter nos forêts pour garder le magnifique paysage qu'elles nous offrent.

Marcel Pascal
Maurice Vachier

LE TRI

Depuis quelques années, les communes du canton (Communauté de communes) sont impliquées dans le tri sélectif.

Qu'est ce que le tri sélectif ?

- les ordures ménagères qui nécessitent l'incinération.
- les papiers qui partent au recyclage.
- les bouteilles en verre qui sont recyclées.
- les multi matériaux emballages... (ceux-ci sont triés avant d'être recyclés)

Les ordures ménagères ont un coût important du fait de l'incinération (environ 120€ la tonne) et du transport alors que le contenu des conteneurs de tri est vendu (rapport très faible).

Il paraît donc logique de trier scrupuleusement toutes nos ordures afin d'éviter un surcroît en incinération.

N'oublions pas la déchetterie où il est fortement conseillé de déposer les encombrants.

La communauté de commune a prévu un ramassage des encombrants pour les personnes n'ayant aucun moyen de transport. Celles-ci devront s'inscrire à la mairie où leur demande sera étudiée.

Attention, à partir du 1^{er} Janvier 2004, les sacs d'ordures ménagères ne seront plus ramassés au porte à porte par l'employé communal mais il faudra les déposer dans les bacs prévus à cet effet. De plus, le nombre de point de dépôt sera augmenté. Le camion passera une fois par semaine (le vendredi) pour vider les bacs.

Le nettoyage des bacs sera assuré par l'employé de la communauté de commune.

Rappelons aussi que le pied de la plaine est uniquement réservé aux personnes de la commune pour le dépôt des déchets de végétaux et gravats.

Les travaux effectués :

- travaux dans le lit de l'Ebron aux Orgines pour protéger la canalisation d'eau potable
- restructuration de l'ex maison forestière qui nous a permis de loger une nouvelle famille sur la commune.
- réfection des murs des cimetières.
- entretien du four banal des Petits Moulins.
- mise aux normes des vannes d'eau du village des Petits Moulins.
- travaux au pont de Ribaudet pour la rupture de la canalisation d'eau potable.

Les travaux envisagés :

- travaux pour éviter la rupture de la canalisation (aux Orgines) sur la commune de Tréminis.
- prévision à court terme de l'aménagement de la traversée du village de Prébois (sécurité).
- réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes de Prébois.

- la solidarité de la population avec les pompiers, pour l'incendie dû à la sécheresse cet été, a été exemplaire.

- grâce au civisme de chacun la pénurie d'eau a été maîtrisée.

Marcel Pascal, Maurice Vachier

Gymnastique

Tous les mardis de 20 H à 21 H, sauf pendant les vacances scolaires, un petit groupe se retrouve dans la salle de Prébois pour s'étirer, se tendre et détendre, courir, sauter et aussi se commenter la semaine écoulée.

Sylvaine, notre monitrice, apporte ses conseils techniques qui sont appréciés de toutes, hé oui de toutes car il n'y a pas de messieurs, pourtant ils sont les bienvenus.

Bref c'est sympathique et convivial, venez nous rejoindre si le cœur vous en dit, pas besoin d'être sportif, pour vous faire une idée de l'ambiance vous pouvez vous présenter un mardi soir.

A bientôt

Catherine Martin



ACCA ST HUBERT

Les mots de passe pour notre association : **CONVIVIALITE SECURITE**

Qu'il soit expérimenté ou simple débutant la première préoccupation du chasseur est le respect de la *sécurité*, la sienne, comme celle des autres.

La chasse est une activité pour un loisir qui a des règles propres et strictes ; c'est bien sur un certain nombre de règles élémentaires à respecter en action de chasse, mais aussi avant et après la chasse. Elle commence avec la courtoisie envers tous, chasseur ou non et se poursuit avec un comportement qui privilégie toujours le sang froid et la prudence même en plein cœur de l'action et de l'émotion.

Nous sommes dans une commune où le gibier est varié ; qu'il tire au fusil le petit gibier ou à la carabine le grand gibier, le chasseur doit être conscient qu'il a entre ses mains des armes équipées de munitions performantes et terriblement efficaces.

Chaque jour de chasse impose des consignes, le dialogue et l'entente sont primordiaux dans tous les rassemblements de l'équipe pour que ce loisir soit des journées *conviviales*.

Christian Dussert
Président de l'ACCA Prébois

